



# Bois de Saint-Maurice-de-Ventalon (Identifiant national : 910030191)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 48174131)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Lozèriens, - 910030191, Bois de Saint-Maurice-de-Ventalon. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030191.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Lozèriens

Centroïde calculé : 720912°-1925379°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/10/2008

Date actuelle d'avis CSRPN : 13/10/2008

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	6
9. SOURCES .....	6

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Lozère
- Commune : Pont de Montvert - Sud Mont Lozère (INSEE : 48116)
- Commune : Vialas (INSEE : 48194)
- Commune : Ventalon en Cévennes (INSEE : 48152)

### 1.2 Superficie

433,34 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Bois de Saint-Maurice-de-Ventalon » est située dans la zone centrale du Parc National des Cévennes, au sud-est du département de la Lozère. Elle englobe un versant forestier à l'est de Saint-Maurice-de-Ventalon ainsi que le ruisseau du Luech et plusieurs de ses affluents. Elle occupe une superficie de 433 hectares avec une altitude variant de 750 à 1100 mètres.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Parc national, zone cœur
- Parc national, aire d'adhésion
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

### Fonctionnels

### Complémentaires

- Floristique
- Ptéridophytes

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

La ZNIEFF est délimitée :

- au nord, par la D998 ;
- à l'est, par le Valat de Boutebiau et la ligne de crête du Ribeyrous jusqu'au lieu-dit du Ventalon ;
- au sud, par le chemin de desserte puis la D35 entre le sommet du Ventalon et le col de Malpertus ;
- à l'ouest, par le sentier de Saint-Maurice puis le Luech jusqu'à D998.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

Cette ZNIEFF est située dans la zone cœur du Parc National des Cévennes, elle-même classée en Réserve de Biosphère. Le site bénéficie donc d'un certain niveau de protection.

Pas de menace apparente sur ce secteur. La présence de nombreuses pistes et sentiers de randonnée peuvent éventuellement nuire à la tranquillité de certaines espèces en période de reproduction.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Poissons</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ptéridophytes</li> </ul>		

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p style="text-align: center;">87</p> <p style="text-align: center;"><i>Terrains en friche et terrains vagues</i></p>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ptéridophytes	86186	<i>Botrychium matricariifolium</i> (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch, 1846	Botryche à feuilles de matricaire, <i>Botrychium</i> à feuilles de matricaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Christophe CUENIN, Parc National des Cévennes, CBNMP				2002
	95550	<i>Dryopteris ardechensis</i> Fraser-Jenk., 1981	Dryoptéride d'Ardèche, Dryoptéride des Cévennes, Dryoptéris des Cévennes, Dryoptéris d'Ardèche	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Michel BOUDRIE, Parc National des Cévennes, CBNMP				1996
	103034	<i>Huperzia selago</i> (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829	Huperzie sélagine, Lycopode sélagine, Lycopode dressé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Emeric SULMONT, CBNMP				2008

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Ptéridophytes	86186	<i>Botrychium matricariifolium</i> (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch, 1846	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	103034	<i>Huperzia selago</i> (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. Christophe CUENIN, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	M. Emeric SULMONT, CBNMP		
	M. James MOLINA, CBNMP		
	M. Michel BOUDRIE, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	M. Yves MACCAGNO, Parc National des Cévennes, CBNMP		